

AVIS

AT.24.28.AV

Programme communal de développement rural de ELLEZELLES

Avis adopté le 15/03/2024

DONNEES INTRODUCTIVES

Demande :

- *Demandeur :* Commune d'ELLEZELLES
- *Auteur de projet :* Commune d'ELLEZELLES
- *Organisme d'accompagnement :* Fondation rurale de Wallonie
- *Autorité compétente :* Gouvernement wallon

Avis :

- *Référence légale :* Art. 13§2 du décret relatif au développement rural du 11/04/2014
- *Date de réception du dossier :* 16/02/2024
- *Délai de remise d'avis :* 2 mois
- *Audition :* 8/03/2024

Projet :

- *Fiche-projet demandée en 1^{ère} convention-exécution :* Aménager le centre de Wodecq
- *Date d'approbation par le Conseil communal :* 25/01/2024

Brève description du projet et de son contexte :

La commune d'Ellezelles, située dans la province du Hainaut et dans la région agro-géographique du Plateau limoneux hennuyer, est le résultat de la fusion administrative de 3 villages (Ellezelles, Wodecq et Lahamaide). Elle se situe également dans le bassin de la Dendre, au cœur du Pays des Collines. Au premier janvier 2022, elle comptait 5.955 habitants pour une superficie de 4,5 km².

La commune d'Ellezelles a été une des premières communes wallonnes à se lancer dans une opération de développement rural. Ce projet est en effet la quatrième opération menée.

La stratégie de développement s'articule autour d'un défi global qui est de faire évoluer Ellezelles sans dénaturer le territoire et les trois objectifs principaux suivants, eux-mêmes subdivisés en treize objectifs :

- Un territoire qui cultive sa distinction
 - Un territoire qui préserve et rend plus accessibles ses atouts
 - Un territoire qui rend l'ensemble des Ellezellois acteurs de l'amélioration de leur environnement
 - Un territoire qui réduit ses besoins énergétiques et investit dans l'énergie renouvelable
 - Un territoire qui anticipe et encadre son aménagement
- Un territoire qui nourrit les relations
 - Un territoire qui structure et renforce le tissu associatif
 - Un territoire qui diversifie les solutions de mobilité
 - Un territoire qui favorise la solidarité et la convivialité
 - Un territoire qui aide les jeunes à se construire et à construire leur avenir
 - Un territoire qui investit dans la culture, les artistes et le sport
- Un territoire qui valorise les ressources locales
 - Un territoire qui stimule l'envie, la production et la consommation de produits locaux
 - Un territoire qui élargit et déploie ses atouts touristiques
 - Un territoire qui supporte l'emploi local
 - Un territoire qui encourage une agriculture durable et pérenne

Avis

Le Pôle Aménagement du territoire remet un avis favorable sur le projet de programme communal de développement rural (PCDR) de la commune d'ELLEZELLES.

Le diagnostic est de bonne qualité et permet d'avoir une bonne vision globale du territoire communal. Le Pôle regrette toutefois la faiblesse du bilan des opérations de développement rurale précédentes. Ce point aurait pu être plus développé, ce qui a néanmoins été fait lors de la présentation devant le Pôle.

Concernant la partie 2, la méthodologie utilisée par l'organisme d'accompagnement pour encadrer le processus participatif est de bonne qualité. Le Pôle apprécie l'effort fourni pour tenter de sensibiliser la population au processus participatif malgré les conditions sanitaires qui auraient pu le ralentir ou le compliquer. Il en résulte une bonne participation de la population ainsi qu'une bonne appropriation citoyenne du projet. Le Pôle salue la mise en place et le dynamisme du groupe « Agriculture ». Il regrette toutefois l'absence de quorum lors de la première réunion au sein de la commission locale de développement rural (CLDR) pour l'approbation du PCDR et qui a donc dû se réunir une deuxième fois pour l'approuver. Il invite la commune à relancer au plus vite la dynamique de cette CLDR.

Le Pôle considère que le diagnostic partagé est de bonne qualité. Il permet de bien mettre en évidence les atouts, faiblesses, opportunités et menaces de la commune. Il offre une image pertinente et conforme à la réalité territoriale d'Ellezelles et au processus participatif.

Le Pôle relève que la stratégie repose sur un défi global et de trois objectifs principaux eux-même déclinés en treize sous-objectifs. Ceux-ci sont cohérents, équilibrés et réalistes. Le Pôle regrette toutefois le manque de lien avec les stratégies des opérations de développement rural précédentes.

Concernant la partie 5, le Pôle regrette le manque de lisibilité d'ensemble au niveau des fiches-projets. Il relève le nombre ambitieux de fiches. Il estime néanmoins que le lot 0 est intéressant. Il salue l'originalité de la fiche 35 liée à la création d'une filière bois. Il note aussi le souci d'intégrer l'habitat léger hors des seules occupations saisonnières liées au tourisme. Concernant l'aménagement du territoire, le Pôle propose à la commune de mettre les outils en place à court terme en vue de définir une stratégie pour mieux encadrer son urbanisation.

Enfin, concernant la fiche-projet prévue en première convention, à savoir l'aménagement du centre de Wodecq, le Pôle estime qu'elle est réaliste et cohérente avec les objectifs de développement définis dans la stratégie et qu'elle répond à un besoin avéré.


Samuël SAELENS
Président